



## **Compte-rendu de la réunion** **Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 18 Décembre 2018**

### **Etaient présents**

---

- **Collège public : 6/10**
  - **Membres titulaires** : Mmes BEVIERE, LUCAS, ROBINEAU  
MM. BERTHAUD, de RAFELIS, TARTINVILLE,
  - **Membres suppléants** :
  
- **Collège privé : 7/16**
  - **Membres titulaires** : Mmes ALERBACK, DALLOT, BOFFIN, SOUCHET  
M. GODEAU
  - **Membres suppléants** : MM. PARENT, ELAMBERT
  
- **Invités** : MM. DEMAUMONT, COUVRAND, VOYER, MASSON

### **Etaient excusés**

---

- **Collège public** :
- **Collège privé** : Mmes PERTOLDI, MICHE  
MM. ANGUERA, BUIZARD-BLONDEAU, GOUT, RICHARD, SIMONET

Mme DALLOT, Présidente du Comité de Programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation la nouvelle composition du comité de programmation rendue nécessaire par la fusion du Syndicat Mixte du Pays Gâtinais avec le Syndicat Mixte de Gestion du SCoT du Montargois-en-Gâtinais en vue de créer le PETR Montargois-en-Gâtinais à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain (comprenant l'ex Pays Gâtinais et l'Agglomération de Montargis et Rives du Loing). Il est précisé que seuls les représentants publics issus du territoire éligible au GAL peuvent siéger pour voter au sein du comité de programmation Leader. Un élu issu de l'Agglomération Montargoise ne pouvant siéger au comité de programmation, il est proposé d'inviter M. DEMAUMONT, élu en charge du tourisme au sein du PETR, en tant que personne qualifiée à chaque comité de programmation sans voix délibérative.

### **L'ensemble des membres valident la nouvelle composition du comité de programmation.**

Suite à la démission de M. ROUMEGUERE au poste de Vice-Président du GAL Pithiverais & Gâtinais en date du 23 octobre dernier, ce poste est à pourvoir.

M. de RAFELIS précise qu'il est important pour l'équilibre entre les deux territoires du GAL, que le Vice-Président soit issu du Gâtinais, puisque la Présidente appartient à Beauce Gâtinais en Pithiverais. Il propose sa candidature à cette fin.

Aucune autre candidature n'étant enregistrée, la candidature de M. de RAFELIS, au poste de Vice-Président du GAL Pithiverais & Gâtinais, est proposée au vote.

### **L'ensemble des membres valident cette candidature.**

Mme DALLOT soumet au vote le compte rendu du dernier comité de programmation. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ce comité de programmation devait accueillir la députée européenne Mme DELAHAYE. Malheureusement, étant souffrante, il ne lui sera pas possible d'assister à cette séance.



## PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

### ▪ **Projet « L'Authentique Pithiviers »**

Présentation du projet par M. LIGER

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. LIGER précise que la commission de sélection du site remarquable du gout se déplace sur le territoire le 12 janvier prochain afin d'évaluer la candidature de l'Authentique Pithiviers.

M. de RAFELIS demande si cette labellisation est automatique ou s'il reste une incertitude ?

M. LIGER répond que cette labellisation n'est pas acquise automatiquement, lors de cette visite du mois de janvier il va être important de défendre le territoire et l'Authentique Pithiviers.

M. de RAFELIS précise que le financement sollicité est lié à l'obtention de ce label.

Mme DALLOT remercie M. LIGER pour cette présentation.

### ▪ **Projet « Festival LaBel Valette ».**

Mme DALLOT invite MM. LIS et DESBOURDES à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme ROBINEAU invite les membres à découvrir le château de La Valette qui est surprenant.

M. de RAFELIS demande des compléments concernant les éléments budgétaires, un autofinancement de 15 000 € est prévu. Aucune information n'est apportée sur le montant des recettes attendues, alors que ce point est important pour connaître la capacité de l'Association à supporter le poids financier de cette manifestation en l'attente du versement effectif des subventions.

M. DESBOURDES précise que le tarif de 10 € n'est pas encore définitif. Les tarifs sur le 1<sup>er</sup> festival ont été dissuasifs pour certains visiteurs, l'objectif étant de rendre accessible la culture urbaine, le tarif est largement revu à la baisse.

Mme ROBINEAU indique qu'un co-financement de la communauté de communes est indiqué à hauteur de 10 000 €, alors que l'aide maximum envisagée par l'EPCI est de 5 000 €.

M. LIS précise qu'il y a une inversion entre l'aide du PACT et l'aide de la communauté de communes. Il ajoute que pour le festival 2019, l'ambassade d'Espagne va être partenaire du projet compte-tenu de l'histoire du lieu.

Mme DALLOT demande si l'association est propriétaire des lieux ?

M. LIS répond que le site appartient à un privé qui n'est pas au sein de l'association. L'association a un bail qui est renouvelé chaque année. Par ailleurs, le propriétaire a un projet immobilier avec la mise en place d'hébergements type chalets dans l'espace boisé. Ces hébergements s'intégreraient dans le projet car tous les chalets seraient graffés.

Mme BEVIERE s'interroge sur le classement cadastral de cet espace boisé ?



M. DESBOURDES précise que le propriétaire a d'ores et déjà tous les permis de construire et l'ensemble des études ont été effectuées. Le propriétaire est un passionné d'art contemporain, son projet immobilier est en lien avec le street-art qui lui permet d'avoir un site atypique qui se démarque des autres offres.

M. TARTINVILLE précise qu'en comité technique les membres avaient trouvé le budget trop imprécis et quasiment au maximum de ce que permet Leader. Dans le dossier final les membres seront vigilants à ce que les éléments budgétaires soient plus précis. Il est important d'avoir des certitudes sur la pérennité de l'action, il faudrait que l'association s'assure auprès du propriétaire de son engagement sur une durée plus longue.

M. LIS indique qu'il est important de regarder également les retombées économiques positives du lieu sur le village. Un commerce a rouvert juste en face du château, le projet va bien au-delà d'une simple manifestation, c'est la volonté d'apporter une programmation complémentaire et culturelle de territoire. Il ajoute que l'association a potentiellement d'autres opportunités de développement du street-art sur des monuments locaux.

Mme ROBINEAU demande s'il existe des statistiques sur l'origine des visiteurs.

M. LIS répond que 40% des visiteurs sont issus du territoire, la moitié des 60% restant sont étrangers. L'objectif lorsque ces touristes viennent au Château c'est de les renvoyer vers d'autres sites majeurs du territoire. Il ajoute qu'un article du National Geographic de janvier sera consacré au château comme visite insolite.

M. DESBOURDES ajoute que le rayonnement est beaucoup plus important à l'étranger qu'en France. Il n'existe que 2 châteaux peints de cette façon dans le monde.

M. BERTHAUD précise qu'il est tout à fait favorable à cet art qui est trop peu mis en valeur sur notre territoire. Il suggère que le coût bénévole soit ajouté dans le budget pour valoriser le projet. Il ajoute que Leader est une subvention à identité européenne, il s'agit là d'un projet international sur l'art contemporain qui mérite d'être soutenue.

M. PARENT confirme qu'il est difficile d'inscrire un projet culturel en milieu rural. Le projet est ambitieux avec une volonté d'impliquer les habitants qui mérite de la bienveillance. Il témoigne que l'aide Leader a permis au théâtre des Minuits de se développer mais aussi et surtout lui a donné un cadre pour continuer à avancer.

M. de RAFELIS ajoute que personne ne remet en cause la qualité du projet, mais qu'il faut cependant se garantir sur la pérennité des actions conduites sur ce site, pour que l'importante aide sollicitée ne soit pas dépensée en pure perte.

Mme DALLOT remercie MM. LIS et DESBOURDES de leur présentation.

- **Projet « Aménagement d'itinéraires de promenade le long de l'Essonne sur la commune le Malesherbois ».**

Mme DALLOT invite Mme ROSEL et M. BOUCHET à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE précise qu'il ne s'agit pas d'un projet Essonne mais plutôt un projet territoire du SIARCE car l'Essonne va bien au-delà du Malesherbois. Il demande s'il serait possible pour l'autre syndicat, le SMORE, d'utiliser des panneaux identiques ou, tout au moins, avoir une certaine unité sur les panneaux pour que l'ensemble de la vallée puisse être couverte.



Mme ROSEL répond qu'il sera tout à fait possible d'utiliser les mêmes supports pour avoir une communication homogène.

Mme DALLOT remercie Mme ROSEL et M. BOUCHET de leur présentation.

▪ **Projet « Etude pour la valorisation touristique de deux maisons éclusières à Nargis ».**

Mme DALLOT invite M. BERTHAUD à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GODEAU demande si VNF est vendeur des maisons éclusières ?

M. BERTHAUD répond que c'est une possibilité envisagée, c'est l'étude qui déterminera le partenariat à mettre en œuvre.

M. de RAFELIS s'interroge sur le nombre de maisons concernées, la fiche en évoquant 3, alors que M. BERTHAUD n'en cite que 2 ?

M. BERTHAUD précise que l'étude portera principalement sur 2 maisons, la troisième étant en très mauvais état. Pour autant elle n'est pas retirée du projet. L'étude permettra de définir de son intérêt ou pas.

Mme DALLOT remercie M. BERTHAUD de sa présentation.

▪ **Projet « Journées Gallo-Romaines en Gâtinais ».**

Mme DALLOT invite MM. DELPORTE et HARDY à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme ROBINEAU demande quelle est la caution scientifique derrière cette manifestation ?

M. HARDY précise que les « reconstituteurs » apportent un œil critique. Par ailleurs l'association Segetae va apporter sa connaissance.

Mme ROBINEAU ajoute qu'il serait bon d'associer une association spécialisée en archéologie.

M. BERTHAUD indique qu'un partenariat existe entre le futur musée de Sceaux du Gâtinais et le musée Girodet, il serait important de se rapprocher du musée Girodet qui apportera cette caution scientifique. Il ajoute qu'il connaît les associations de reconstituteurs, qui regroupent des passionnés et qui sont spécialisées dans ce domaine.

Mme ROBINEAU demande s'il y aura la présence d'un carnyx durant le concert ?

M. HARDY répond négativement, il s'agira essentiellement d'instruments à cordes et d'une flute.

Mme SOUCHET souhaiterait également une caution scientifique. Elle indique que deux grosses expositions ont été réalisées sur Sens et Troyes sur les Cennos, qui ont bénéficié du label d'intérêt national. Elle ajoute qu'il pourrait être demandé à une association de faire une démonstration de carnyx.

Mme DALLOT remercie MM. DELPORTE et HARDY de leur présentation.

▪ **Projet « Guide du routard Pithiverais & Gâtinais ».**

Mme DALLOT invite M. VOYER à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation aucune demande complémentaire n'est formulée.

Mme DALLOT remercie M. VOYER de sa présentation.

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.**

Mme DALLOT revient sur les six projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

• **« L'Authentique Pithiviers »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » »	10 000 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : Majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

• **« Festival LaBel Valette »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » »	47 960 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : Majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

Recommandations : Une attention particulière devra être portée sur la pérennité de la manifestation (notamment sur l'engagement du propriétaire) et sur la lisibilité du projet.

• **« Aménagement d'itinéraires de promenade en bordure d'Essonne sur la commune le Malesherbois »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	11 435.13 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A, B et C	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

• **« Etude pour la valorisation touristique de deux maisons éclusières à Nargis »**

M. BERTHAUD ne prend pas part au vote en tant qu'élu à la Communauté de Communes des Quatre Vallées, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°2 « Identifier et développer les circuits touristiques et leur articulation »	6 000 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A, B et C	<b>FAVORABLE</b> (12 voix sur 12 votants)

- **« Journées Gallo-Romaines en Gâtinais »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et d'art de vivre » »	12 000 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : A, B et C	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

Recommandations : Mettre dans la boucle des préparatifs le futur musée de Sceaux du Gâtinais pour notamment promouvoir la future ouverture du site et avoir une caution scientifique. Solliciter la communauté de communes pour une aide financière.

- **« Guide du Routard »**

Mme BEVIERE, MM de RAFELIS et TARTINVILLE ne prennent pas part au vote en tant que représentants des structures porteuses de cette action, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°9 « coopération interterritoriale et transnationale »	48 628.80 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (10 voix sur 10 votants)

<b>AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION</b>
--

- **Augerville retrouvera sa cloche**

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de « culture et art de vivre » »	10 Décembre 2018	6 598.40 €	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- **Démarche expérimentale pour la dynamisation touristique sur un territoire**

M. de RAFELIS ne prend pas part au vote en tant que Président de la 3CBO, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°7 « Organiser les acteurs du tourisme dans une démarche d'excellence »	05 Décembre 2018	24 391.88 €	<b>FAVORABLE</b> (12 voix sur 12 votants)

M. TARTINVILLE rappelle qu'il faut être vigilant sur les montants présentés en opportunité et dans les dossiers définitifs pour être le plus près possible de la réalité budgétaire afin de simplifier la gestion du programme.

#### QUESTIONS DIVERSES

- Réunion d'évaluation interne qui s'est tenue le 27 Novembre dernier – Il en ressort l'importance de travailler sur la communication du programme. Divers outils de communication seront déployés au cours de l'année 2019.
- Coopération transnationale avec le Portugal et l'Espagne sur la thématique du tourisme / handicap. Une première rencontre mi-novembre a permis de faire connaissance avec l'ensemble des territoires. Les grands axes de coopération ont été abordés, il s'agit principalement de développer des actions de sensibilisations. Une prochaine rencontre va être programmée en mars en Espagne pour affiner les actions qui seraient mises en œuvre dans le cadre de la coopération.
- Point sur la consommation : 40% de l'enveloppe consommées sur les avis d'opportunité, 20% de l'enveloppe engagée suite instruction DDT.
- Prochain comité de programmation le 19 mars 9h30.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 12h45.



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS

Feuille d'émargement - Réunion du 18 Décembre 2018

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean		BETHOUL Christophe	
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel		BURON Jocelyn	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	
LUCAS Nathalie		MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle		TISSERAND Francis	
NERAUD Frédéric		LARCHERON Gérard	
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie	
THION Denis		BARRIER Christian	

6/10

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean		PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime	Excusé	ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
SOUCHAYRE Didier		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques	Excusé	PERTOLDI Sylvianne	Excusée
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie	Excusée	SIMONET Christophe	Excusé
RICHARD Jean	Excusé	LEGUILLE MAHON Lucie	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

7/16

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
DELAHAYE Angélique		DEMAUMOND Franck	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	
GABORET Jaïla		MASSON Davy	
VOYER David		JANNEQUIN Jean-Louis	Excusé
COUVRAND Nicolas		BESNIER Anne	Excusée



Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais  
Session du 18 Décembre 2018

PORTEURS DE PROJET		
Intitulé du projet	Nom des personnes	Signature
L'Authentique Pithiviers	M. LIGER	
Aménagement d'itinéraires de promenade le long de l'Essonne - Le Malesherbois	M. JP SOULIER Mme ROSIER Mme ROSIER	 
Festival LaBel Valette	M. LIS M. DESBOURDES	 
Etude maisons éclusières Nargis	M. BERTHAUD	
Journées Gallo-Romaines en Gâtinais	M. HARDY	
Séminaires Gallo-Romaines en Gâtinais	M. Delport	
Guide du Routard	Mme BEVIERE M. de RAFELIS	